

7.-Communication et développement des institutions

7.11-Webmestre

Définition synthétique

Participe à la conception, à l'animation, à l'actualisation et au développement d'un site ou d'un service en ligne.

Activités principales

- Intervenir dès la conception et participer à la définition des rubriques, à l'arborescence et à l'élaboration de la charte graphique
- Réaliser et construire des pages Web
- Être animateur du site en se chargeant du référencement du site, de l'analyse du trafic et de la mise à jour
- Créer et gérer les éventuels forums et autres groupes communautaires ; répondre aux internautes

Corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes mais ne relevant pas du MCC	Absence de corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes	Fonctions relevant de plusieurs corps de fonctionnaires	Emplois dont les fonctions sont partiellement dévolues à un corps de fonctionnaires